

## APPEL À PROJETS BIOMASSE CHALEUR POUR L'INDUSTRIE DU BOIS (BCIB)



### BÉNÉFICIAIRES

Entreprises de toutes tailles  
(PME, ETI, GE) de la filière bois



### FORME DE L'AIDE

Subvention



### INTENSITÉ DE L'AIDE

De 30% à 65%  
de taux de soutien



### PÉRIODE

1<sup>ère</sup> relève le 27/06/2024  
2<sup>nd</sup> relève fin 2024

### FINANCEURS



### — QUELS PROJETS ?

Cet appel à projets s'inscrit dans le fonds chaleur de l'ADEME et a pour objectif de soutenir les projets de nouvelles installations **biomasse** (ou de renouvellement sous certaines conditions) portés par des industriels de la filière bois.

La priorité sera donnée aux projets s'intégrant dans une démarche d'**augmentation** des **capacités de séchage** et/ou de **substitution aux énergies fossiles**.

La production thermique devra être **supérieure à 3 000 MWh/an** et correspondre aux besoins énergétiques du site, prioritairement pour le séchage.

Dans le cas d'une cogénération, la production d'électricité est plafonnée à la consommation du site et devra être autoconsommée ou vendue sur le marché libre.

Une cohérence globale des enjeux techniques, environnementaux et financiers est attendue, notamment à travers l'**efficacité énergétique** de l'installation.

### — QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises soutenues pourront bénéficier d'une **subvention** significative pouvant couvrir jusqu'à 65% des dépenses éligibles.

Dans le cas d'un renouvellement d'installations biomasse existantes sans augmentation de la production thermique, le taux de soutien sera ramené à 30% sur la chaufferie.

Cette aide est cumulable avec d'éventuels Certificats d'Économies d'Énergie (CEE).

⚠ Les dossiers seront sélectionnés selon des critères stricts et feront l'objet d'une notation technique (plan d'approvisionnement, maturité), environnementale (efficacité énergétique, traitement des fumées) et économique (efficacité de l'aide publique).

La note finale déterminera le classement des projets et le soutien.

21 années  
d'expérience

150  
Collaborateurs

15 Mds€  
de projets  
financés  
depuis 2013

8 bureaux  
ouverts en  
France



**Franck  
MAUDOUX**

Directeur  
développement

06 33 04 37 74  
[franck.maudoux@abfdecisions.fr](mailto:franck.maudoux@abfdecisions.fr)